



CONSEIL GENERAL DE L'ARIEGE SERVICE COMMUNICATION

Si cette transmission vous parvient incomplète, prière de rappeler au :
Tél. : 05 61 02 09 02 – Fax : 05 61 65 54 91

Motion adoptée par le Conseil Général de l'Ariège, réuni en séance plénière le 13 janvier 2006, par 20 voix pour et 2 abstentions

Le Conseil Général de l'Ariège,

Informé de la création d'une « Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées » qui a rassemblé près de 400 personnes lors de son assemblée générale constitutive.

Considérant que l'élevage et le pastoralisme font partie du patrimoine auquel les Ariégeois sont fortement attachés.

Considérant que les ravages des ours introduits provoquent déjà le découragement des éleveurs et l'abandon des estives.

Que l'Ariège est confrontée à des catastrophes industrielles successives sur Péchiney en Vicdessos, le textile en Pays d'Olmes, et que des secteurs comme celui des papeteries en Couserans suscitent de vives inquiétudes.

Que l'Etat sans apporter la moindre solution concrète à ces graves problèmes n'est même plus en mesure de financer les projets de développement qui lui sont soumis.

Au moment où les comptes publics sont fortement dégradés, il n'est pas raisonnable d'engager des dépenses inutiles qui vont conduire à des gaspillages alors que l'Etat devrait faire des économies.

Que dans ces conditions, il est vain d'attendre de l'Etat désargenté et d'un budget européen insuffisant un plan de développement qui permettrait à l'élevage et au pastoralisme de surmonter les difficultés liées à de nouvelles introductions de grands prédateurs.

Considérant enfin que toutes les activités traditionnelles de la montagne (élevage, pastoralisme, exploitation forestière, chasse, cueillette, randonnée...) seront perturbées par ces nouvelles introductions qui constituent une menace pour la sécurité et ne manqueront pas d'interdire le libre accès à la montagne.

Le Conseil Général de l'Ariège,

Apporte son entier soutien à l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine d'Ariège-Pyrénées.

Demande solennellement à l'Etat de ne pas provoquer délibérément le départ des hommes et donc la disparition de l'économie de la montagne ariégeoise qui possède de nombreux atouts et serait contrariée de manière fatale par des réintroductions de grands prédateurs.